



Réseau Départemental 66 des Agendas 21

Visite de sites 2018

Les collectivités et les enjeux liés à la ressource en eau :
comment sensibiliser les usagers ?



Document de restitution

Le Département des Pyrénées-Orientales
remercie tous les intervenants et participants
qui ont largement contribué
au bon déroulement et
aux échanges fructueux de cette visite.

Visite « Les collectivités et les enjeux liés à la ressource en eau : comment sensibiliser les usagers ? »

13 novembre 2018 à Saint Féliu d'Amont

Cette visite, organisée dans le cadre du Réseau Départemental 66 des Agendas 21, poursuivait plusieurs objectifs : partager et échanger autour de retours d'expériences concrets en lien avec le développement durable, valoriser des actions et des projets sur la base de témoignages variés et complémentaires, apprendre à se connaître et aider à la mise en réseau pour susciter la réalisation d'initiatives sur le territoire.

Articulée autour d'un programme dense et riche de témoignages, cette demi-journée a rassemblé plus de 30 personnes (élus, agents, associations).

Communication autour des forages domestiques

Enjeux liés à l'eau

Avec l'intervention de Hichem Tachrift,
Directeur du Syndicat Mixte
des Nappes de la Plaine du Roussillon

Témoignage de la commune de Bages

Avec l'intervention de
Gérard Bigourdan, Adjoint
à l'Urbanisme et à l'Eau

Outils pédagogiques et méthodes de sensibilisation et de mobilisation des usagers

Avec l'intervention de
Agnès Cazejust, Co-présidente
de la Tram'66, Directrice de
l'association Label Bleu, et
Stéphane Planteau, Coordinateur
de la Tram'66

Sensibilisation du public sur le fonctionnement des réseaux d'assainissement et d'épuration

Enjeux de la sensibilisation

Avec l'intervention de Joëlle Bobo-Rivière,
Service Eau SATEP SATESE, Département des
Pyrénées-Orientales

Témoignage de la commune de Mantet

Avec l'intervention de
Jean-Luc Blaise,
Maire de Mantet

Sensibilisation des particuliers aux alternatives aux pesticides et aux économies d'eau

Communication et sensibilisation
Avec l'intervention de Julie Blanc,
Service Eau SATEP SATESE,
Département des Pyrénées-Orientales

Témoignage de la commune de Torreilles

Avec l'intervention de Cécile Margail,
Adjointe en charge
de l'Agenda 21 local

Visite de la station d'épuration à filtres plantés de roseaux de Saint Féliu d'Amont

Avec l'intervention de
Joëlle Bobo-Rivière, Département des
Pyrénées-Orientales et de
Jean-Marc Abolivier et
Christophe Grando,
agents techniques
de la commune

Visite « Les collectivités et les enjeux liés à la ressource en eau : comment sensibiliser les usagers ? »

13 novembre 2018 à Saint Féliu d'Amont

Ouverture de la visite



Moment de convivialité
et d'échanges

Mot de bienvenue de Robert OLIVE,
Maire de Saint Féliu d'Amont et
Conseiller Départemental



Sensibilisation des participants
sur les démarches « zéro-phyto »



Intervention de Nicolas GARCIA,
Président de la Commission de l'Eau
au Département des Pyrénées-Orientales

Une capacité d'actions importantes
de la part des collectivités

Un enjeu fort en matière de
sensibilisation des citoyens pour
les inciter à agir et à adopter des
comportements adaptés

Le projet de création d'un syndicat
départemental de production d'eau potable,
un projet fédérateur en réponse aux enjeux :
alimentation en eau potable, contexte
démographique et changement climatique

La préservation et la gestion de la
ressource en eau, un enjeu majeur
pour les années à venir

Outils pédagogiques, méthodes de sensibilisation et de mobilisation des usagers

Agnès CAZEJUST, Co-présidente de la Tram'66 et Directrice de l'association Label Bleu, a présenté aux participants les réseaux d'Éducation à l'Environnement et au Développement Durable :

- ✓ le réseau régional Graine Occitanie,
 - ✓ le réseau départemental Tram'66,
- et les possibilités d'actions auprès des usagers.

LES OBJECTIFS DE CES RÉSEAUX POUR SENSIBILISER A L'EAU

Faciliter les rencontres entre acteurs (associations, syndicats mixtes, collectivités, entreprises...).

Mettre en relation leurs structures d'EEDD avec les collectivités pour répondre à un besoin de sensibilisation d'un public sur un territoire en particulier.

Partager des ressources, outils, actions, programmes éducatifs sur les enjeux identifiés et décloisonner les thématiques d'intervention.

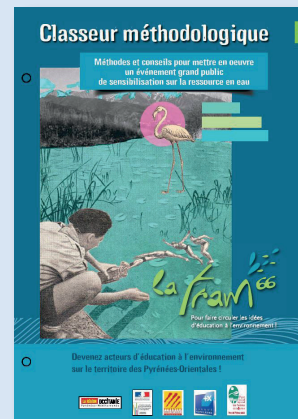
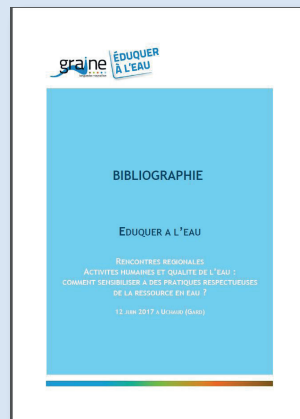
Coordonner des rencontres, événements ou projets de sensibilisation multi-partenariaux.

Créer une culture commune.

CONTACTS

TRAM'66 : Stéphane PLANTEAU,
Coordinateur de la TRAM'66
contact@tram66.org

GRAINE OCCITANIE : Émilie LAUNAY,
Coordinatrice pédagogique
emilie.launay@grainelr.org



COMMENT SENSIBILISER à L'EAU

Outils pédagogiques, méthodes de sensibilisation et de mobilisation des usagers

L'ÉDUCATION à L'ENVIRONNEMENT organisée en RESEAUX

graine
occitanie

la tram'66
Pour faire circuler les idées
d'éducation à l'environnement

DES OUTILS CLÉ EN MAIN

Livret, documents ressources, mallette, ...

Accompagnement des structures d'EEDD :

- dans le montage d'un projet porté par la collectivité
- dans la création de support de sensibilisation adapté
- dans la réalisation de dispositif ou d'animation auprès d'un public donné

En savoir plus :

Consulter les diaporamas de la visite sur la bibliothèque développement durable du Département sur le lien :
http://wp.x.cd66.fr/bibliothequeDD/?page_id=3357

Temps 1 – Communication à destination de la population autour des forages domestiques

Présentation des enjeux

liés à la gestion de l'eau

Hichem TACHRIFT, Directeur du Syndicat Mixte des Nappes de la Plaine du Roussillon, a rappelé la réglementation des forages, les aspects techniques et les règles de l'art en matière de conception, ainsi que les actions possibles de sensibilisation et information à la population et les outils à disposition des collectivités.

Information / sensibilisation

Le Syndicat Mixte met à disposition des collectivités des outils de sensibilisation et information : guide spécifique « forage domestique », site internet, affiches, flyer etc.



Toutes les informations forages sur www.nappes-roussillon.fr

Autres vecteurs d'information : flyer à insérer avec les factures, insertion régulière d'information dans la gazette communale etc.



- 19- Réseau départemental 66 – A21

Syndicat Mixte
pour la protection et la gestion
des nappes de la plaine du Roussillon



AUTRES ACTIONS POSSIBLES POUR LES COMMUNES

- Être exemplaires au niveau des forages communaux.
- Faire des campagnes d'information préalable en faisant passer le message choc : « un forage dans un jardin peut polluer l'eau de toute une commune ».
- Repérer les foreuses en action, aller informer les habitants concernant la réglementation et l'utilisation d'un bon forage.
- Concernant les forages existants, faire une analyse des factures d'eau.
- Faire un recensement systématique des forages pour repérer les consommations anormalement basses.
- Privilégier les secteurs compris dans le Périmètre de Protection rapproché de captage AEP.

En savoir plus :

Consulter les diaporamas de la visite sur la bibliothèque développement durable du Département sur le lien : http://wp.x.cd66.fr/bibliothequeDD/?page_id=3357

Temps 1 – Communication à destination de la population autour des forages domestiques

Inventaire des forages et

rôle des communes en la matière

La commune de BAGES est une des premières communes des Pyrénées-Orientales à s'être engagée à ne plus utiliser de pesticides dès 2012. Elle a été labellisée « Terre saine » en 2016.

Commune engagée dans un Agenda 21 local, elle mène des actions sur la protection de la ressource en eau depuis de nombreuses années.

Gérard BIGOURDAN, Adjoint à l'urbanisme et à l'eau, a présenté l'action de recensement des forages domestiques.



CAPTAGE F2 MILLEROLES : mise en place d'un plan d'actions sur l'aire d'alimentation du captage

- Identification des captages anciens et privés à proximité du captage F2 Milleroles : objectif localiser les points noirs afin de prioriser leur réhabilitation.
- Développement d'une base de données des captages avec localisation des forages et puits.

TRAM'66 Exemples d'outils/dispositifs

- Favoriser la communication engageante sur des sujets sensibles
- Campagne éco-gestes
- Campagne sur les aspects réglementaires

LES DIFFICULTÉS RENCONTRÉES

- Nécessité de réaliser un travail de terrain : connaissance du territoire, relations avec les propriétaires privés
- Sensibiliser et informer sans effrayer
- Si le travail n'est pas réalisé en accord avec les propriétaires, les informations recueillies ne sont pas complètes

A RETENIR

- Importance de la communication / sensibilisation des particuliers par la commune (bulletin, plaquette...)
- Connaissance du territoire essentielle : le binôme élu/agent est un plus.
- Appui du Syndicat Mixte des Nappes de la Plaine du Roussillon : outils de communication, aides pour la réhabilitation des forages

Temps 2 – Sensibilisation des particuliers aux alternatives aux pesticides et aux économies d'eau

Économie d'eau et

communication auprès du grand public

La commune de TORREILLES bénéficie d'un environnement d'exception qu'elle préserve et valorise depuis de nombreuses années. Plusieurs labels sont venus récompenser les actions menées tels le Pavillon Bleu, la Station Verte, ou l'Agenda 21 Local France.

Cécile MARGAIL, Adjointe, a explicité cet engagement communal décliné à travers de nombreuses actions concrètes. En outre, elle a présenté l'action menée en 2018 relative à l'arrêt des douches de plage, une première à l'échelle du département.



Un environnement à préserver et valoriser

- 1980 - Développement de la station balnéaire
- 1985 - Label Pavillon Bleu
- 1991 - Une station d'épuration performante
 - Protection des espaces naturels
 - Réhabilitation du site de Juhègues
- 1992 - 1^{ère} Charte Qualité de vie
- 2010 - Labellisation Station Verte
- 2013 - Labellisation VVF 1 Fleur
- 2015 - PAPPH
- 2015 - Labellisation Agenda 21 Local France

VILLE DE TORREILLES
1, Avenue de la Méditerranée 66440 Torréilles - Tél. 04 68 28 32 02 - Fax : 04 68 28 09 54 - www.torreilles.fr - mairie@torreilles.fr



L'EAU EST VITALE !
Ensemble, préservons-la

Été 2018
Arrêt des douches de plage
2 millions de litres d'eau économisés

Été 2018,
Torreilles fait le "buzz" !

VILLE DE TORREILLES
1, Avenue de la Méditerranée 66440 Torréilles - Tél. 04 68 28 32 02 - Fax : 04 68 28 09 54 - www.torreilles.fr - mairie@torreilles.fr

UNE MESURE BIEN COMPRISE PAR LES CITOYENS

Après une concertation interne sur ce projet, des actions de communication expliquant la démarche aux habitants et aux touristes a été réalisée : communiqués de presse, visuels et affiches.

Les retours ont été très positifs.

En savoir plus :

Consulter les diaporamas de la visite sur la bibliothèque développement durable du Département sur le lien : http://wp.x.cd66.fr/bibliothequeDD/?page_id=3357

Temps 2 – Sensibilisation des particuliers aux alternatives aux pesticides et aux économies d'eau

Communication sur

la réduction des pesticides

AGENDA 21 LOCAL DE TORREILLES

AXE 3 : Pour une mobilisation pour un cadre de vie préservé

Objectif 3.3 : Promouvoir une gestion rationnelle et raisonnée de l'eau

Action 24 : Élaborer et mettre en place un PAPPH

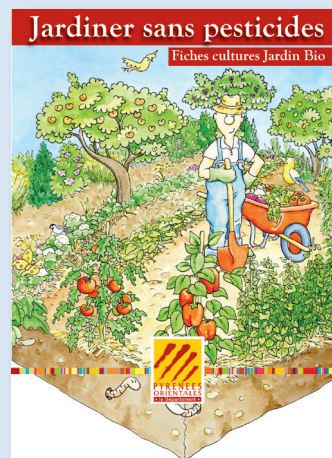
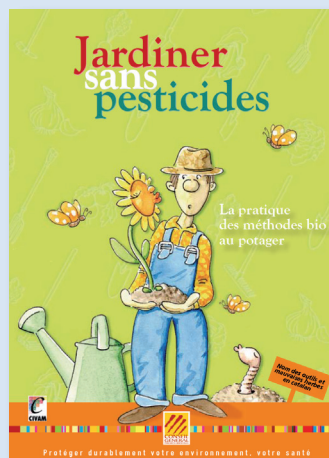
Action 25 : Sensibiliser et promouvoir une gestion économe de l'eau

Action 26 : Gérer durablement l'eau et l'assainissement

TRAM'66

Exemples d'outils/dispositifs

- Privilégier la diversité des approches
Ex : catalogue Ophyto 2018 Gee Aude
- Informer et diffuser par un support pédagogique.
Ex : document Zéro-phyto CD66



La ville en action...



2019 Loi LABBÉ

Interdiction pour
les particuliers
d'utiliser des pesticides

SENSIBILISATION / COMMUNICATION OUTILS MIS A DISPOSITION PAR LE DÉPARTEMENT 66

GRAND PUBLIC

- Exposition « Se passer des pesticides tout simplement »
- Mallette Alternatives aux pesticides (Médiathèque Départementale)
- Interventions : semaine sans pesticides

JARDINIERS AMATEURS

- Livrets Jardiner sans pesticides

SCOLAIRES

- Intervention CD66/CIVAM BIO
- Projets sur l'eau

En savoir plus :

Consulter les diaporamas de la visite sur la bibliothèque développement durable du Département sur le lien : http://wp.x.cd66.fr/bibliothequeDD/?page_id=3357

Temps 3 – Sensibilisation du public sur le fonctionnement des réseaux d'assainissement et stations d'épuration

Enjeux de la sensibilisation

du public sur l'assainissement

Le service SATEP SATESE du Département 66 a évoqué l'importance de la sensibilisation du public sur les réseaux d'eau et d'assainissement.

INFORMATION AUX CITOYENS INDISPENSABLE

- Des gestes simples et éco-citoyens pour permettre aux réseaux d'assainissement et aux stations d'épuration de continuer à fonctionner correctement pour le bien de chacun et la préservation du milieu naturel.
- Sur son lieu de travail ou dans son foyer, en ville ou en campagne, chacun doit être conscient de sa responsabilité et de sa contribution possible à la préservation de l'environnement commun, au bénéfice de la qualité de vie et de celle des générations futures.
- Tout ce qui est versé dans les évier ou les WC se retrouve dans les réseaux et dans la station d'épuration. La composition des eaux usées rejetées est très importante pour une épuration réussie et des réseaux en bon état de fonctionnement : c'est à ce niveau que chacun peut et doit agir !

En savoir plus :
Consulter les diaporamas de la visite sur la bibliothèque développement durable du Département sur le lien :
http://wp.x.cd66.fr/bibliothequeDD/?page_id=3357



Adoptez les bons gestes JE NE JETTE PAS "TOUT À L'ÉGOUT"

Si le réseau d'assainissement est communément appelé « tout à l'égout », il n'est pas pour autant destiné à « tout » recevoir. Il est fait pour recevoir les eaux sales à épurer, mais surtout pas les déchets ! Si la composition des eaux usées est altérée, le bon fonctionnement des réseaux d'assainissement et des stations

d'épuration n'est plus garanti et par voie de conséquence la dépollution des eaux perturbées. **Nous devons donc veiller à jeter les bons produits au bon endroit.** Pour cela, voici une liste de produits qui doivent **IMPÉRATIVEMENT** être déposés dans les poubelles, déchetteries ou pharmacies.

TYPES DE PRODUITS	OÙ LES JETER	CONSÉQUENCES
 Épluchures restes et légumes	Compostage, déchets ménagers	Coûts de traitement superflus.
 Les substances chimiques pesticides, solvants, diluants, détartrants et hydrocarbures	Déchetterie	Perturbations sur le fonctionnement des stations d'épuration.
 Les médicaments	Pharmacie	Molécules non traitées par les stations d'épuration : conséquences directes sur la physiologie des organismes aquatiques.
 Les huiles et les graisses friures, cuisson, huile de vidage...	Déchetterie	Dégradation des performances des stations d'épuration.
 Les objets solides les mégots, les couches, les protections hygiéniques, les cotons tige, les rouleaux de papier toilette.	Poubelles	Obstruction, détériorations des pompes et autres équipements électromécaniques, ayant un impact sur la qualité de l'assainissement et sur la fiabilité/continuité de l'épuration.

LES LINGETTES, UN VÉRITABLE FLÉAU !

Les lingettes sont souvent dites « biodégradables », en réalité elles ne le sont pas si vous les jetez au réseau d'assainissement. Jetées dans les toilettes, elles causent de sérieux dysfonctionnements dans les stations de pompage et d'épuration : elles bouchent et détériorent les pompes de relèvement, obstruent les grilles des stations d'épuration, sont parfois à l'origine de pannes importantes et participent à

la pollution des ruisseaux, rivières et nappes phréatiques. Ces conséquences augmentent le coût de l'assainissement, et donc de la facture d'eau.

À SAVOIR : Une consommation quotidienne de lingettes pour faire le ménage produit plus de 24kg de déchets par an, soit 20 fois plus de déchets en moyenne que l'utilisation d'un détergent en flacon et des chiffons !

TRAM'66 Exemples d'outils/dispositifs

- Sensibiliser par une approche ludique
Ex : la mallette GASPID'O



Temps 3 – Sensibilisation du public sur le fonctionnement des réseaux d'assainissement et stations d'épuration

Exemple de communication sur

un réseau d'assainissement et station d'épuration

La commune de MANTET est depuis longtemps engagée dans le développement durable. Son Maire, Jean-Luc BLAISE, a expliqué aux participants les raisons qui ont amené la commune à réaliser une station d'épuration à filtres plantés de roseaux et a détaillé les actions mises en place en matière de sensibilisation de la population.

LE RÈGLEMENT DE SERVICE

Extrait du document :

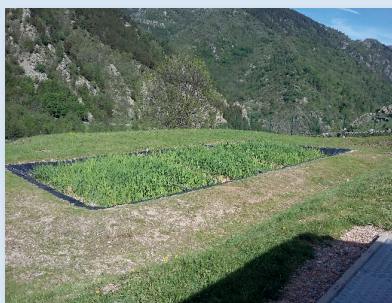
« MAIRIE DE MANTET

Règlement de Service de l'assainissement

« service communal d'assainissement collectif »

Adopté par délibération du conseil municipal du 25 Septembre 2015

Le règlement du service désigne le document établi par la collectivité et adopté par délibération ; il définit les conditions de réalisation des ouvrages de raccordement au réseau d'assainissement et les relations entre l'exploitant et l'abonné du service. Il sera disponible avec la prochaine facture (envoi courrier ou numérique) et sera consultable en Mairie. »



PETIT HISTORIQUE

- En 2009, réalisation d'une étude de faisabilité concernant l'adaptation de la station aux contraintes du village : altitude et gel notamment.
- En 2011, construction de la station à filtres plantés de roseaux

LE BULLETIN MUNICIPAL

Le réseau d'assainissement

La station d'épuration
La station a passé avec succès l'épreuve des quatre saisons. Au bout de deux ans le premier faucardage des roseaux a été effectué.



Premier faucardage des roseaux

Les résultats des analyses sont toujours en conformité avec la législation. Ce bon fonctionnement requiert une surveillance attentive et un entretien régulier assuré par l'exploitant communal en partie mais aussi par des conseillers municipaux.

Les aléas climatiques de ce début d'hiver ont neutralisé la clôture électrique pendant un moment et gelé l'accès à la station. Merci aux citoyennes et citoyens qui ont aidé à dégager la neige.

En 2013, une habitation supplémentaire a rejoint le réseau communal des eaux usées.

Des travaux ont été réalisés à l'intérieur de la station et sur le chemin pour canaliser l'écoulement des eaux de pluie.

Afin d'améliorer les connaissances sur la filière de l'épuration des eaux usées domestiques par filtres plantés de roseaux en zone de montagne l'IRSTEA (Institut de recherche en sciences et technologies pour l'environnement et l'agriculture) a engagé un suivi spécifique de 14 stations sélectionnées en France, dont celle de Mantet. Les expérimentations ont pour but de mettre en évidence les performances et les limites du bon fonctionnement de ce type de système en climat froid. L'étude consiste en un suivi sur 2 ans (2013 et 2014) avec deux lâchers 24h chaque hiver et un lâcher au cours de l'été 2013, réalisé par le SYSTEE 66 (syndicat d'assistance technique pour l'épuration et le suivi des eaux).

Le 29 octobre 2013, l'IRSTEA a réuni par une visio-conférence les représentants des différentes stations faisant l'objet d'un suivi spécifique. Une délégation du conseil municipal était invitée à participer à cette réunion dans les locaux du Conseil Général avec Mme Joëlle BODD responsable du suivi SATED sur Mantet.

Cette mise en commun des différentes expériences nous encourage à continuer le travail engagé et à ne pas relâcher notre vigilance.

Tous les documents concernant la station d'épuration sont consultables en mairie.



ADOPTEZ LES BONS GESTES

Vos rejets domestiques ne doivent pas contenir de :

Lingettes.....



Serviettes hygiéniques, tampon.....



Déchets verts ligneux.....



- écorces,
- feuilles mortes,
- sciure...

Produits corrosifs.....



- White spirit,
- alcool à brûler...

Produits de peintures.....



Déchets.....



- métalliques,
- plastiques
- verres,
- hydrocarbure...

En savoir plus :

Consulter les diaporamas de la visite sur la bibliothèque développement durable du Département sur le lien : http://wpw.cd66.fr/bibliothequeDD/?page_id=3357

Temps 4 – Visite de la station d'épuration à filtres plantés de roseaux de Saint Féliu d'Amont

En 2006, la commune de SAINT FÉLIU D'AMONT a fait le choix de réaliser une station d'épuration écologique et de bonne intégration paysagère, à lits plantés de roseaux.

Le fonctionnement des lits est le suivant :

Les eaux usées préalablement dégrillées circulent à travers 2 étages de massif filtrants composés de sable et graviers sur lesquels poussent des roseaux. Les racines de ces derniers apportent de l'oxygène, facilitent l'écoulement des effluents et créent surtout un environnement propice au développement des micro-organismes qui dégradent la pollution et épurent les eaux usées.

Les effluents bruts arrivent en gravitaire dans le poste de relevage équipé de 2 groupes électro-pompes immergées de 130 m³/h.

Le dégrilleur vertical automatique est installé à l'intérieur du poste de relevage. L'écartement des barreaux est de 20 mm.

Étage 1

Le volume d'un bachee est estimé à 6,55 m³.

La filtration est répartie sur 6 lits verticaux d'une surface totale de 1310 m².

Étage 2

Le relèvement des effluents est assuré par un second poste équipé de 2 électro-pompes de 70 m³/h.

Le volume de bachees est estimé à 3,7 m³. La filtration est répartie sur 6 lits verticaux d'une surface totale de 701 m².

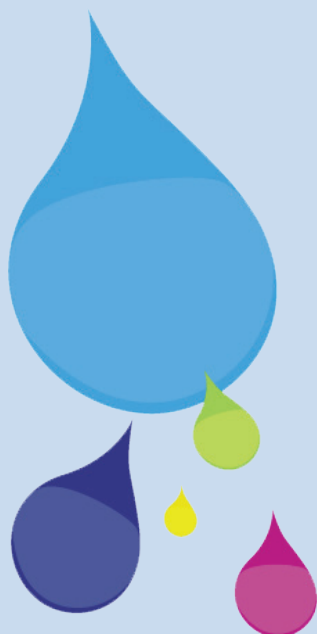




Réseau Départemental 66 des Agendas 21

Visite de sites 2018

Les collectivités et les enjeux liés à la ressource en eau :
comment sensibiliser les usagers ?



CONTACT - RENSEIGNEMENTS

Mission Départementale Développement Durable
Département des Pyrénées-Orientales
developpement.durable@cd66.fr
Tél : 04 68 85 82 08/58

Service Eau SATEP SATESE
Département des Pyrénées-Orientales
martine.assens@cd66.fr
Tél : 04 68 85 82 20

